



ORGANE SUBSIDIAIRE DE CONSEIL SCIENTIFIQUE  
ET TECHNOLOGIQUE  
Septième session  
Bonn, 20-29 octobre 1997  
Point 5 de l'ordre du jour

QUESTIONS METHODOLOGIQUES

Projet de décision destiné à être soumis pour adoption  
à la Conférence des Parties à sa troisième session

Proposition du Président

Questions méthodologiques relatives à un protocole  
ou un autre instrument juridique

*La Conférence des Parties,*

*Rappelant ses décisions 4/CP.1 et 9/CP.2,*

*Approuvant les conclusions pertinentes de l'Organe subsidiaire  
de conseil scientifique et technologique à sa quatrième session  
(FCCC/SBSTA/1996/20, par. 30 et 54),*

1. *Réaffirme* que les Parties devraient utiliser la version révisée de 1996 des Lignes directrices pour les inventaires nationaux de gaz à effet de serre du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) pour évaluer les émissions anthropiques par les sources et les absorptions par les puits des gaz à effet de serre non réglementés par le Protocole de Montréal et communiquer les données correspondantes;

[2. Réaffirme en outre que les potentiels de réchauffement du globe (PRG) utilisés par les Parties devraient être ceux indiqués par le GIEC dans son deuxième Rapport d'évaluation ("GIEC, 1995 : valeurs des PRG"), qui sont fondés sur les effets des gaz à effet de serre sur une période de 100 ans. En outre, les Parties peuvent aussi utiliser un autre horizon temporel, comme indiqué dans le deuxième Rapport d'évaluation, mais uniquement à des fins d'information.] \*.

-----

---

\*Ces crochets ont pour objet d'indiquer que ce paragraphe serait maintenu dans le cas où le Groupe spécial du mandat de Berlin parviendrait à un accord sur une approche globale fondée sur un "panier" de gaz.